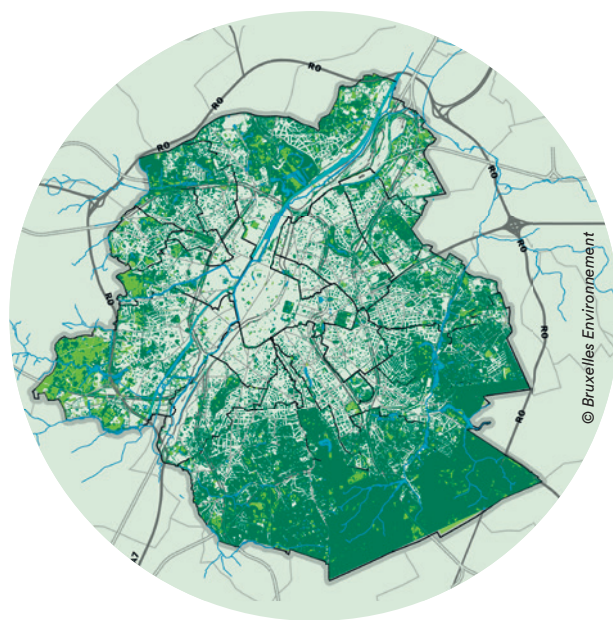


L'ESPACE VERT

Peu de gens le savent, Bruxelles est une ville verte. La végétation recouvre quelques 8 500 hectares, ce qui équivaut à un peu plus de 50% de son territoire.



Espace vert, de quoi parle-t-on ?

On entend par « espace vert » tout espace non bâti, privé ou public, avec la présence de végétation. Comme le montre la carte, la couverture végétale n'est pas uniformément répartie sur le territoire de la Région. Il existe une grande disparité entre le centre, densément bâti, donc moins riche en espaces verts, et la périphérie, véritable couronne verte ceinturant Bruxelles.

Les espaces verts font partie de notre patrimoine dit « naturel ». Naturel n'est pas synonyme de « sauvage » car la majeure partie des paysages verts bruxellois a été transformée par l'homme. Certaines législations adoptées récemment visent à protéger des parties de ce patrimoine vivant en le laissant se développer sans aucune intervention humaine. Ainsi, en forêt de Soignes, des zones sont classées par l'Unesco en tant que « réserves intégrales »¹.

¹ <http://patrimoine.brussels/decouvrir/patrimoine-international-a-bruxelles/la-foret-de-soignes>



© BUG

La diversité des espaces verts

Les espaces verts sont nombreux, ils se distinguent aussi par leur diversité :



Jardins privés à Anderlecht © Bruciel

Les domaines et jardins privés

42% des espaces verts bruxellois sont privés, on pense par exemple au domaine royal de Laeken ou aux parcelles situées à l'arrière des habitations.



Struykbeek - Parc Malou, WSL

Parc Meudon, NOH



Cimetière du Dieweg, Uccle

Les forêts, bois, parcs, jardins et cimetières publics

Ce type d'espaces verts est généralement ouvert au public et aménagé de sentiers destinés à la promenade. Quelques lieux intègrent aussi des zones naturelles (comme des marais, étangs, prairies...).



Prairie et potager, Plateau Avijl, Uccle



Prairie, rue Hogenbos, Berchem-Sainte-Agathe

Les espaces maraîchers et agricoles

Les communes entourant la ville de Bruxelles ont longtemps été le potager et le grenier des habitants bruxellois. Certains lieux témoignent encore actuellement de ce passé rural.



Cité jardin Messidor, Forêt



Ancienne voie de chemin de fer, Auderghem

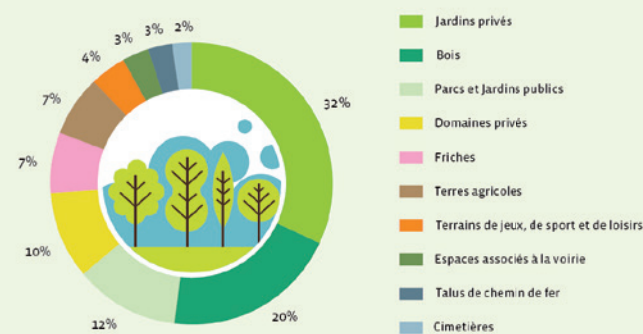


Cité jardin La Roue, Anderlecht

La végétation sur la voie publique

Rues, avenues, boulevards, places, squares... De nombreux axes de circulation sont « habillés » de verdure. On pense aussi aux cités jardins dont l'élément vert – leur nom en témoigne – est central. Certains anciens tronçons de chemin de fer ont été transformés en voie verte dédiée à la mobilité douce.

LES ESPACES VERTS EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



A Bruxelles, les parcs représentent 12% des espaces verts, les cimetières 2%, les bois et forêts 20%, les nombreux jardins privés 32%, les friches 7%, les domaines privés 10%, les zones agricoles 7%.

DÉCRIRE UN ESPACE VERT

L'homme a modelé les paysages que nous connaissons aujourd'hui. Au sein d'un espace vert, chaque point de vue que le promeneur croise a été pensé et créé de toute pièce.



L'entrée du parc Astrid à Anderlecht

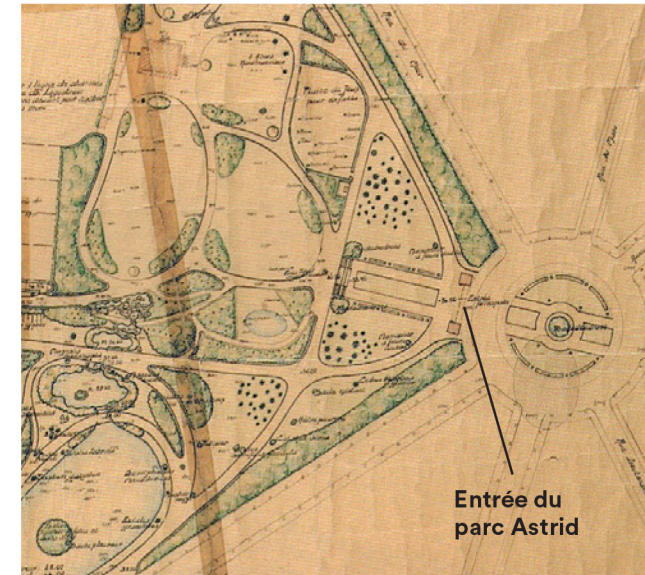
L'exercice propose d'analyser, au départ d'une vue de l'entrée du parc Astrid, les choix posés pour traiter le relief, les chemins et les plantations.

- Le paysage se structure autour d'un bassin central rectangulaire. Son sol, nivelé en terrasses, accueille des cascades ainsi que du gazon et des plantations basses.
- Le relief des allées encadrant ce bassin paraît plat mais est en réalité légèrement en pente.
- Ces allées sont larges, rectilignes et ponctuées d'arbustes alignés et taillés.



L'ensemble de ces éléments forme un paysage symétrique, au tracé régulier. L'aspect très structuré de cette composition est renforcé par le contraste entre la dolomie claire des allées et les différentes nuances de vert apportées par le choix de la végétation (vert clair du gazon et vert foncé des thuyas). Tout indique au promeneur qu'il s'agit de l'entrée principale. Cet espace est séparé du reste du parc par de grands arbres formant une barrière végétale qui empêche de voir au-delà (surtout à la belle saison).

Le promeneur est ainsi accueilli par une sorte de haie d'honneur végétale avant de découvrir les zones intérieures du parc.



Plan du parc Astrid, Jules Buyssens

Et ailleurs dans le parc ?

Une fois passé l'entrée, le promeneur découvre des paysages d'un tout autre aspect. Quelques mètres plus loin en effet, le sol suit un relief vallonné, les chemins s'arrondissent, les pièces d'eau épousent des contours organiques, les arbres ont des silhouettes et des hauteurs variées et irrégulières, au port naturel.

Un peu d'histoire

Nous devons la conception du parc Astrid à l'architecte-paysagiste Jules Buyssens, qui signe les plans en 1926. La commune d'Anderlecht rachète la propriété des époux Ruelens en 1911 pour la transformer en parc public. L'architecte-paysagiste choisit de mettre en valeur les variations de relief. Il conserve une partie de la végétation et ajoute d'autres espèces qu'il dispose de manière à créer de la variété et provoquer la surprise chez le promeneur. Cela lui permet également de masquer certains éléments, comme le stade de football (installé dès 1914 mais dans des dimensions plus modestes).

L'extrait des plans d'origine montre que l'opposition entre le traitement rectiligne des allées centrales de l'entrée et la ligne courbe des chemins du parc est prévue dès le départ. Les allées symétriques se prolongent par celles du rond-point du Meir et dans la rue située en face pour former un plan global.

L'aménagement de l'entrée, avec le bassin, et ses cascades successives, est finalisé en 1958.



© BUG



IDENTIFIER LE RÔLE DE LA VÉGÉTATION

Le rôle de la végétation

La végétation est choisie, plantée et entretenue avec des objectifs précis. L'exercice propose de relier une série de vues à la fonction qu'elle remplit.

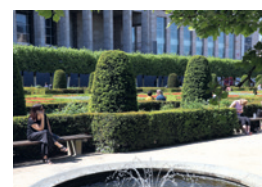


La végétation mène le regard vers un bâtiment ou une sculpture.

Deux alignements d'arbre créent un effet de perspective vers un élément du paysage que l'on souhaite mettre en valeur.



La végétation procure ombre et fraîcheur.



La végétation isole et crée de l'intimité.

Des espèces au feuillage persistant peuvent être plantées de manière à créer des alcôves accessibles tout au long de l'année.



La végétation délimite des espaces de circulation.

Des plantations alignées le long d'une voirie séparent des zones destinées à des usagers différents ou soulignent la direction de la circulation.



La végétation masque la vue sur un bâtiment.

Des arbres hauts à la frondaison luxuriante et placés en bordure créent un écran de verdure qui isole le parc du reste de la ville.

Les fonctions des espaces verts

Une fonction sociale et récréative

Agrémentés de sentiers de promenade, d'aires de repos et de jeux, les espaces verts sont des lieux de loisirs, de détente et de rencontre.

Une fonction écologique

Ces lieux contribuent à la qualité de vie en milieu urbain, notamment en assainissant l'air et l'eau ou en constituant un refuge pour la faune et la flore.

Une fonction éducative

Ils permettent de découvrir une foule de choses : le cycle de la nature, les saisons, la faune et la flore locale...

Une fonction de maillage

Ces espaces de liaison entre les zones bâties de la ville facilitent notre déplacement et celui de certaines espèces animales.

Une fonction paysagère

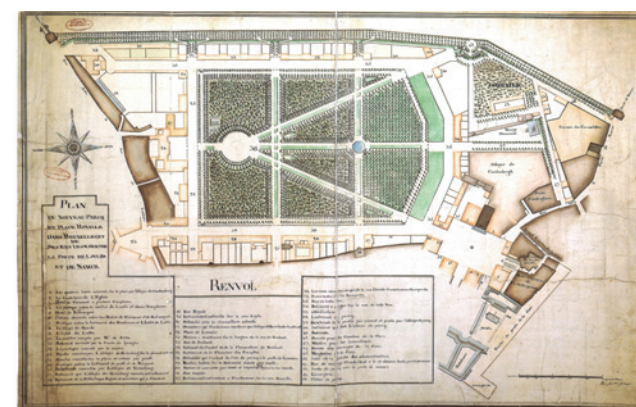
Les essences choisies, les couleurs qui évoluent de saison en saison, égayent le paysage urbain. En fonction de sa disposition, la végétation peut souligner des éléments urbains (axes, bâtiments...) et orienter notre regard.

Les espaces verts combinent très souvent plusieurs de ces fonctions.

Un peu d'histoire

Au Moyen Âge, la végétation offre un approvisionnement en nourriture, bois de chauffage et matériaux de construction. Elle sert aussi de repère dans le paysage. Aujourd'hui encore, certains lieux portent des noms liés à la présence de tel ou tel arbre remarquable : square du Vieux Tilleul, rue de l'Arbre bénit...

L'emploi de la végétation dans l'urbanisation de la ville commence au 18^e siècle. Le premier jardin public, aménagé pour la promenade, est le parc de Bruxelles. Il est conçu en 1775 comme le cœur d'un tout nouveau quartier, celui de la place Royale et de ses abords. Il intègre visuellement la ville dans les perspectives de ses allées qui, en même temps, prolongent le tracé des nouvelles rues avoisinantes.



Joachim Zimmer, plan du nouveau parc de Bruxelles, 1775 © AGR

Au 19^e siècle, sous l'impulsion du roi Léopold II, des urbanistes et des paysagistes imaginent de larges axes arborés autour desquels de nouveaux quartiers se développent : avenue Louise, avenue de Tervuren... La végétation devient un outil pour embellir la ville. Au début du 20^e siècle, plusieurs parcs publics de type paysager sont aménagés à partir d'anciennes propriétés de campagne (parc Astrid, parc Josaphat...).

Quelques années plus tard, les premières cités jardins sont bâties aux abords de la ville (La Roue, Logis-floréal...). La végétation y joue des rôles multiples. Elle sépare les espaces privés des espaces publics, organise la circulation au sein de la cité et décore les habitations réalisées dans des matériaux bon marché et sobres. Elle renforce l'identité commune de la cité tout en créant une transition avec les quartiers extérieurs.



Cité Logis-Floréal, Watermael-Boitsfort

ET AUJOURD'HUI ?

Le tournant du 21^e siècle correspond à un sursaut de conscience écologique. La Région connaît de nombreux aménagements ponctuels destinés, entre autres fonctions, à favoriser le maillage entre les différents espaces verts bruxellois.

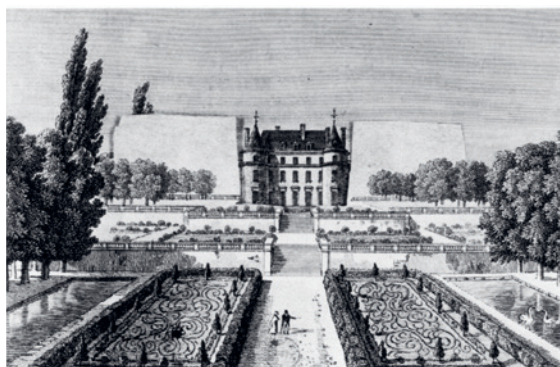
AMÉNAGER UN PAYSAGE

Un espace vert a souvent une longue histoire au cours de laquelle son apparence s'est modifiée. C'est le cas du parc Malou et de son château qui se sont transformés au gré des époques et des goûts de leurs propriétaires successifs.



Le jardin régulier

Des axes organisés selon un plan géométrique, et souvent symétrique, structurent le paysage et délimitent des parterres ou des alignements de végétaux. Le relief est traité en surfaces planes ou étagées en paliers. La nature est domptée jusque dans la taille des arbres aux formes régulières et décoratives. Les bâtiments et les sculptures sont mis en valeur par de belles perspectives. Le jardin est aussi une prolongation de l'architecture car il offre une vue d'ensemble structurée depuis le bâtiment.



Perdoux, d'après Constant Bourgeois, 1808



Villa La Petraia, Italie

Vaux-le-Vicomte, France

Sans tenir compte de l'aspect actuel du parc, l'exercice propose de composer un paysage imaginaire pour le château Malou. Les instructions d'un commanditaire guident le choix parmi le matériel proposé. En fonction de ses demandes, le paysage prend les traits d'un jardin régulier ou bien irrégulier.



Compositions imaginaires autour du château Malou

Le jardin irrégulier

L'aménagement vise à donner au paysage l'apparence d'une nature sauvage. Les chemins suivent un tracé sinueux qui semble aléatoire. Le relief naturel est conservé, voire renforcé. La végétation donne l'impression de pousser librement, sans contrainte imposée par l'homme.



Perdoux, d'après Constant Bourgeois, 1808

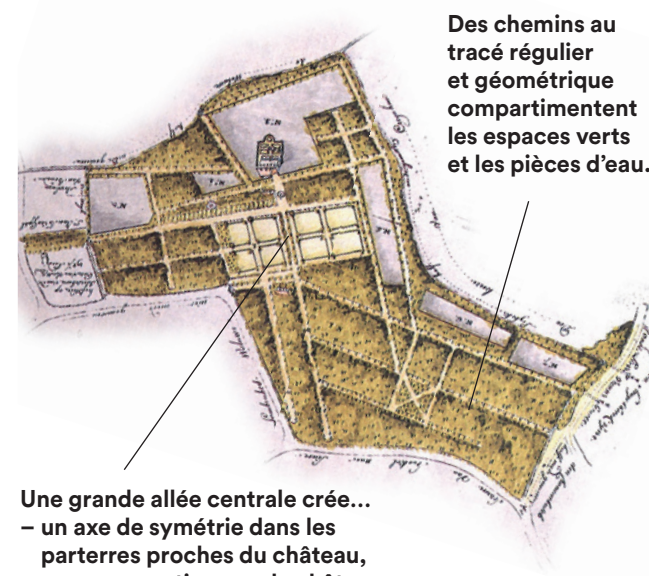


Jardin Yuyuan, Chine



Stourhead, Angleterre

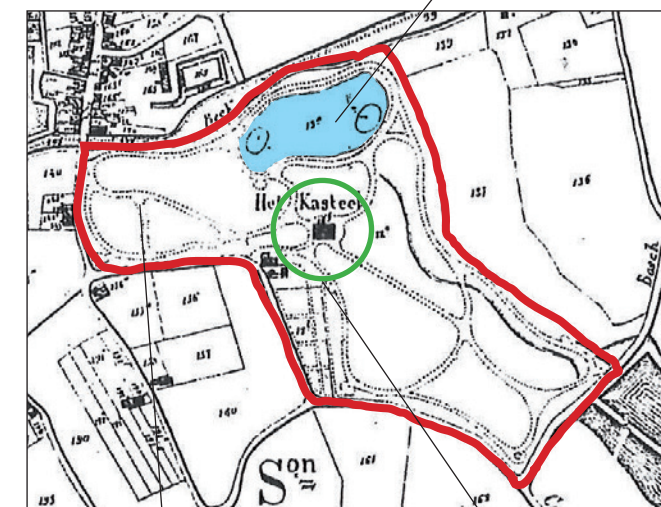
Le parc Malou : un paysage qui a évolué



Détail d'une carte figurative des possessions des Jésuites en 1774 © AGR

Une grande allée centrale créée...
– un axe de symétrie dans les parterres proches du château,
– une perspective vers le château,
– une vue structurée depuis le château.

Des chemins au tracé régulier et géométrique compartimentent les espaces verts et les pièces d'eau.



Détail d'un plan de Woluwe-Saint-Lambert édité par Popp vers 1856 © KBR

Des chemins au tracé souple et sinueux délimitent des zones aux formes et dimensions variées.

Plusieurs chemins mènent au château que l'on découvre au détour des courbes de leur tracé.

Établi sur une propriété appartenant à l'ordre des Jésuites, le château Malou succède à une maison de plaisance, dénommée « Speelgoed » (nom courant pour désigner des résidences secondaires), qui s'élevait alors au milieu d'un étang. Au 18^e siècle, le domaine est structuré comme un jardin « à la française ».

Inspiré des jardins italiens de la Renaissance, le jardin « à la française » propose une nature domestiquée, où la végétation est mise au service du plan d'ensemble.

En 1774 l'ordre des Jésuites est supprimé dans nos régions et ses possessions vendues. Un banquier achète le domaine et fait construire en 1776 le château que nous connaissons. Transformé par les propriétaires suivants au début du 19^e siècle, le parc reçoit le nom de son dernier propriétaire, Jules Malou, avant de devenir la propriété de la commune. Au milieu du 19^e siècle, la propriété a tout d'un jardin à « l'anglaise ».

Dans un jardin « à l'anglaise », la végétation est disposée de manière à créer des vues qui donnent envie d'être peintes : un bel arbre au port majestueux isolé mis en évidence dans un espace ouvert, de petits groupes d'arbres de taille irrégulière placés ci et là... Ce type d'aménagement dit « paysager » n'offre pas de vue d'ensemble, il propose au contraire, au fil de la promenade, la découverte de paysages à chaque fois différents.



ET AUJOURD'HUI ?

La commune de Woluwe-Saint-Lambert acquiert le domaine en 1951 et l'ouvre au public. C'est encore sous cet aspect paysager que nous connaissons aujourd'hui le parc Malou, même si celui-ci a fait l'objet de réaménagement par les services de la commune.